

Christ en lui accordant une faveur qu'elle aura pour agréable. Aussi, ayant accueilli avec bienveillance la requête du même Archevêque, Nous octroyons bien volontiers à l'église susdite un titre de haute dignité. C'est pourquoi, du conseil de Nos Vénérables Frères les Cardinaux de la Sacrée Congrégation des Rites, par les présentes et en vertu de Notre autorité apostolique, Nous enrichissons du titre de Basilique Mineure, à perpétuité, le temple récemment consacré et dédié au T. S. Sacrement de l'Eucharistie dans la ville de Buenos-Ayres. En même temps Nous lui conférons tous les titres, privilèges, prérogatives, honneurs et indults qui appartiennent de droit aux Basiliques Mineures de notre ville de Rome. Nous décrêtons que les présentes sont et seront toujours fermes, valides et efficaces, sortiront et obtiendront leur plein et entier effet, pour favoriser pleinement dans toutes les choses mentionnées ceux auxquels elles s'appliquent et s'appliqueront dans l'avenir. C'est ainsi qu'on devra en juger, et sera considéré comme nul et sans effet tout ce qui serait tenté de contraire sciemment ou par ignorance par qui que ce soit au nom de n'importe quelle autorité, nonobstant toute chose contraire.

Donné à Rome près Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur le 25 novembre 1916, de Notre Pontificat la 3me année.

P. CARD. GASPARRI, a Secretis Status.

Saint Casimir se consacre au Sacré-Coeur

Suivant l'exemple donné déjà par quelques paroisses du Canada, la paroisse de St-Casimir, comté de Portneuf, vient de se consacrer solennellement au Sacré-